



Monsieur Vincent PEILLON  
Ministre de l'Éducation nationale  
Ministère de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

N/R : CC/NA 46 12/13

Paris, le 29 mai 2013

Monsieur le Ministre,

Plusieurs académies viennent de faire le choix de ne pas renouveler des emplois d'AED ou d'assistants pédagogiques à la rentrée prochaine. Ainsi, 109 AED disparaîtront dans l'académie de Toulouse, 106 dans l'académie d'Aix-Marseille, 189 dans l'académie de Versailles, 88 dans l'académie d'Orléans-Tours, 42 dans l'académie de Nice, etc. Les premiers éléments en notre possession font état de plus de 600 non renouvellements sur 6 académies.

Ces décisions sont incompréhensibles et inacceptables. Les assistants d'éducation sont des personnels indispensables au bon fonctionnement de nos établissements. A ce rythme, la rentrée 2013 pourrait voir la disparition des 2000 emplois créés en septembre 2012.

La circulaire de rentrée note pourtant « qu'un climat scolaire serein est indispensable au bon déroulement des apprentissages et au bien être des élèves ». La présence des AED auprès de nos élèves y contribue fortement, en particulier dans les établissements les plus en difficulté.

Les choix mis en œuvre aujourd'hui par les rectorats vont à l'encontre de la politique initiée à la rentrée dernière, et cela d'autant plus que le nombre d'élèves à accueillir dans le second degré est annoncé en forte hausse à la rentrée 2013 (+35 000). Cette mesure inattendue va en outre aggraver la situation de l'emploi, tout en étant fortement préjudiciable au climat scolaire dans les établissements et in fine, à la réussite des élèves.

Le SE-Unsa souhaite que vous donniez toutes instructions utiles afin que les rectorats renouvellent les postes d'AED pour la rentrée 2013 à hauteur de ceux créés la rentrée 2012.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Christian CHEVALIER  
Secrétaire Général du SE-UNSA